OPEN KART 2026



RÈGLEMENT OFFICIEL

SPRINT KID / JUNIOR / SENIOR

Sprint Kid 9** – 13a*
Sprint Junior 13** – 15a*
Sprint Sénior à partir de 15a*
*âge atteint dans l'année 2027
** âge révolu

Profitez des TARIFS EARLY BOOKING
Venez participer à une course loisir accessible à tous, sans licence karting.

ÉPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT

Uniquement catégorie JUNIOR et SENIOR

Infos & réservations :
lemans-karting.com

Karting des 24h LE MANS

Contact :
openkart@lemans.org

SPRINT
KID-JUNIOR
& SENIOR



RÈGLEMENT GENERAL

Art 1 : Organisation

L' Automobile Club de l'Ouest, dit « ACO » est le promoteur du championnat Open kart Kid / Junior / Sénior. Ce championnat n'est pas officiel et s'adresse à un jeune public non licencié karting. Les karts mis à disposition correspondent à la réglementation karting loisir en vigueur.
Le public concerné par ce championnat est agé d'au moins 9 ans.
Ces épreuves sont éligibles pour:

- **Le championnat Kid; Junior; Sénior et le championnat SWS uniquement pour la catégorie "Sénior"**

Le Karting des 24 Heures se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des participants lors du briefing et ne pourront être contestées.
Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent réglement est par nature interdit.
Le Karting des 24 Heures se réserve le droit de refuser la participation d'un pilote.

Art 2 : Conditions générales de vente

- A partir de 9 ans + 1 jour
- Avoir effectué quelques sessions de location karting de 10 minutes ou un stage de pilotage karting.
- Minimum 10 pilotes engagés par catégorie **(l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course au plus tard 1 semaine avant si le nombre minimum de participant requis n'est pas atteint)**
- La pratique du karting est un sport physique et à risque. Toute personne ayant des pathologies réputées incompatibles avec cette pratique sportive ne pourra engager la responsabilité de l'ACO. En cas de doute contactez votre médecin.
- Signer la décharge de responsabilité (Du représentant pour chaque participant)
- Seul le pilote déclaré sur le bulletin d'inscription pourra participer.
- Les inscriptions devront se faire uniquement sur notre site site internet : www.lemans-karting.com
- Tout autre support d'inscription sera refusé (mail, téléphone, verbale….)
- Avoir payé la totalité de la prestation avant la date de l'évènement.
- Le paiement vaut acceptation sans aucune réserve du présent règlement..
- Aucun remboursement en cas d'annulation d'une équipe

Art 3 : Modalités financières

L'inscription d'un pilote n'est validée par **Le Karting des 24 Heures du MANS** qu'à réception du paiement complet et intégral de l'épreuve.
Un pilote annulant sa participation ou ne se présentant pas à l'heure de convocation de l'évènement ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement ou remboursement.



Art 4 : Le Pilote

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (Prêt possible)

- Une combinaison en tissu
- Une paire de gant
- Un casque intégral avec visière obligatoire
- Un tour de cou jusqu'à l'âge de 13 ans

AUTRE ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

- Une paire de chaussures montantes (Type basket ou pilote)
- Un tour de cou (En vente à l'accueil : 45€)
- Combinaison de pluie (En vente à l'accueil : 75€)
- Un gilet protège côte

INTERDIT :

- Les caméras embarquées sur le pilote (Casque…..)
- Écharpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs doivent impérativement être attachés
- Les casques type « jet » ou « motocross »

Art 5 : Le Kart

Catégorie Kid : Châssis sodikart type LR5 – 160cm3 – Bridé selon règlementation en vigueur.
Catégorie Junior/Sénior : Châssis sodikart type SR4 – 270cm3

Les karts répondent aux normes en vigueur (catégorie B2). Ils devront rester dans leurs états d'origine tel que défini par son homologation.
Chaque pilote est responsable de son kart et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport.

Lestage du kart : Individuel selon le pilote, uniquement le lest de l'organisateur
Décoration : Aucune
Carburant : Fourni et distribué exclusivement par l'organisateur
Pneumatique : Pression identique et non modifiable pour tous les karts
Intervention mécanique : Exclusivement par le staff du circuit
Caméra embarquée : Interdit sur le kart
Chronométrage : Uniquement celui de Le Mans Karting International type transpondeur AMB



Art 6 : Généralités

Espace pilote et accès accompagnateur

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seuls les pilotes pourront avoir accès à la voie des stands. Les accompagnateurs devront exclusivement utiliser les espaces réservés au public.
L'accès dans l'allée des stands est strictement interdit aux animaux, même tenus en laisse.

Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions…) prises à l'encontre d'un pilote par la direction de course sont appliquées sans recours possible.
En cas de litige, seule la direction de course est compétente pour en assurer l'arbitrage.

Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les évènements, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les pilotes.

Aucun pilote ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve.

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

SPRINT
KID-JUNIOR
& SENIOR



Art 7 : Déroulement courses Sprint.

Une épreuve comprend 3 Séances (Essais chronométrés, Pré-finale, Finale)

Art 7.1 : Dès votre arrivée à l'accueil du circuit

- Confirmer votre engagement
- Pesée de tous les pilotes sans casque et remise du lest

Art 7.2 : Descriptif de chaque journée

Briefing
Essais chronométrés (EC) : 8 minutes
Pré-finale: 12 minutes (Grille de départ selon le classement des essais chronométrés)
Finale : 15 minutes (Grille de départ selon le classement de la pré-finale)

Sauf **SUPER FINALE**
Essais chronométrés (EC) : 8 minutes
Pré-finale: 12 minutes Grille de départ selon le classement des essais chronométrés)
Finale : 15 minutes (Grille de départ selon le classement de la pré-finale)
SUPER FINALE : 15 minutes

Art 7.3 : Nombre de participant

Catégorie Kid : 18 participants maximum
Catégorie Junior : 24 participants maximum
Catégorie Sénior : 24 participants maximum

TARIFS

	Tarif Early Booking (Valable 1 semaine avant l'épreuve)	Tarif
Par journée et par catégorie sauf Super finale	79 €	84 €
SUPER FINALE	89€	95€

SPRINT
KID-JUNIOR
& SENIOR



RÈGLEMENT Sportif

Art 8 : Mise à disposition des karts

Pour chaque séance, les pilotes se verront attribuer aléatoirement un kart.

Art 9 : Lest

Pesée de tous les pilotes (sans casques et sur-baquet) à leur arrivée et remise de lests selon le barème suivant :

Catégorie KID

41 à 44,99 kg	39 à 40,99 kg	37 à 38,99 kg	34 à 36,99 kg	30 à 33,99 kg	28 à 29,99 kg
2,5 kg	5 kg	7,5 kg	10 kg	12,5 kg	15 kg

Catégorie JUNIOR

50 à 55,99 kg	45 à 49,99 kg	40 à 44,99 kg	35 à 39,99 kg
10 kg	15 kg	20 kg	25 kg

Catégorie SENIOR

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

Art 10 : Procédure de départ

Le pôle man de chaque course aura à sa charge la vitesse du peloton dans le tour de formation. Dès l'entrée sur la ligne droite des stands, les pilotes devront rester dans leur file et ne pourront se dépasser qu'après avoir franchi la ligne de départ..
Pénalité : 30 Secondes

Art 11 : Comportement anti-sportif

Pénalité automatique 15 secondes infraction et déduit en fin de séance. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.

SPRINT
KID-JUNIOR
& SENIOR



Art 12 : Calendrier et horaires

Les courses kid, Junior et Sénior seront organisées à la même date:

Dimanche 24 janvier	09h00 – 13h00 INDY-KART
Samedi 6 mars	09h00 – 13h00 PROST B
Dimanche 4 avril	09h00 – 13h00 PROST B
Dimanche 23 mai	09h00 – 13h00 INDY-KART
Dimanche 11 juillet	09H00 – 13h00 PROST B
Samedi 28 août	09H00 – 13h00 INDY-KART
Samedi 25 septembre	09H00 – 13h00 PROST B 13h30 – 18h30 PROST B
Samedi 23 octobre	
Samedi 27 novembre	
SUPER FINALE	

Horaires :

09h00 (13h30) : Accueil, Validation des inscriptions, équipement et pesée

09h30 (14h) : Briefing

10h00 (14h30) : Essais Sénior

10h15 (14h45) : Essais Kid

10h30 (15h00) : Essais Junior

10h45 (15h15) : Pré-finale Sénior

11h05 (15h35) : Pré-finale Kid

11h25 (15h55) : Pré-finale Junior

11h55 (16h25) : Finale Sénior

12h20 (16h50) : Finale kid

12h45 (17h15) : Finale Junior

13h10 (17h40) : Podiums

Super finale

(17h40) : SUPER FINALE Sénior

(18h00) : SUPER FINALE Kid

(18h20) : SUPER FINALE Junior

(18h45) : Podiums



Art 13 : Règlement – Championnats

CLASSEMENT FINAL ET ATTRIBUTION DES POINTS :

Les 9 journées du championnat seront retenues pour le classement général. Chaque épreuve donnera lieu à une attribution de points suivant le barème ci-dessous.

Pour prétendre à la remise des prix du championnat, un pilote devra participer à au moins 7 épreuves dont la SUPER FINALE.

BARÈME DE POINT POUR CHAQUE FINALE
SUPER FINALE DE 15 MINUTES: COEFFICIENT 2 SUR LE BARÈME CI-DESSOUS

Place	Points
1er	25
2ème	20
3ème	15
4ème	10
5ème	8

Place	Points
6ème	6
7ème	5
8ème	3
9ème	2
10ème	1

+ 1 pt pour la pôle position (Séance chrono)
+ 1 pt pour le meilleur tour en course de la pré-finale et finale
+ 1 pt pour le meilleur tour en course de la SUPER FINALE

REMISE DE PRIX :

Les 10 premiers du classement général du Championnat de chaque catégorie, se verront attribuer une bourse pour 2027 (à déduire sur les épreuves Open kart 2028). Cette bourse sera calculée **sur la valeur des points obtenus du championnat : 10 points = 5 €**

OPEN KART 2026



NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION

INFOS ET RÉSERVATIONS : lemans-karting.com
CONTACT : openkart@lemans.org

Emmanuel PONSART

02 43 40 21 40

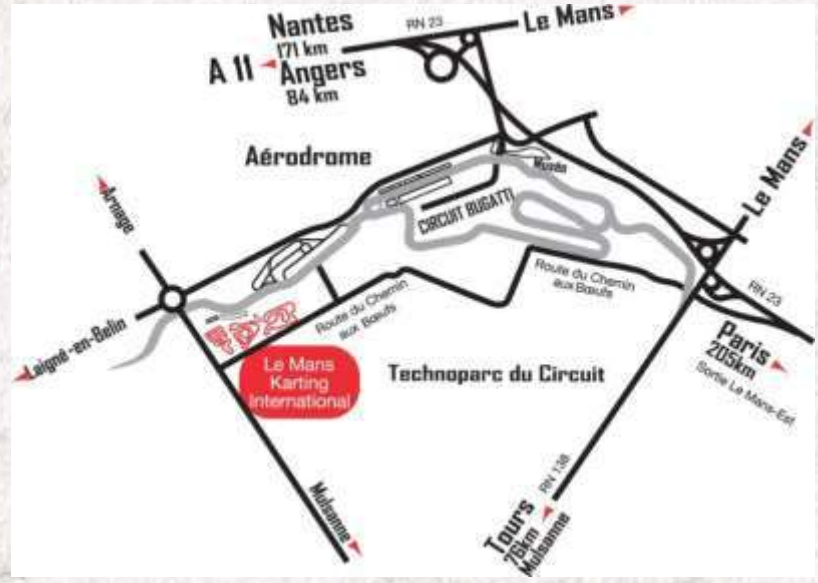

Circuit des 24 heures
Karting
CS 21928
72 019LE MANS cedex 2